

Update de la pratique en 60 minutes!

La pandémie de coronavirus et ses implications pour l'imposition des personnes morales

23 juin 2020 8:00–9:00 (formation continue en ligne)

Public cible

Ce webinaire s'adresse aux conseillers fiscaux, agents fiduciaires, experts fiscaux, avocats et autres experts en conseil aux PME, ainsi qu'en finance et en fiscalité.

Objectifs et thème

Les connaissances en leur état actuel sont transmises de façon efficace et applicables immédiatement. Vous pouvez poser aux intervenants vos questions sur les éventuelles mesures avec incidence sur les liquidités pour l'entreprise et visant à atténuer les conséquences de la pandémie de coronavirus, sur les assainissements se profilant et sur les autres conséquences fiscales.

Les thèmes centraux sont les suivants:

- Mesures à court terme afin de conserver les liquidités
- Mesures à moyen et long terme, notamment restructurations pour assainir les entreprises
- Planification fiscale et des comptes annuels

À la fin du webinaire, les questions des participants sont abordées.

Méthodologie

Lors de ce séminaire, les défis actuels font l'objet de discussions interactives. Les contenus sont abordés par un spécialiste en droit fiscal national. Les participants sont ainsi assurés de bénéficier d'informations de première main sur l'application pratique.

Conférenciers

Luis Annoni, expert fiscal diplômé, directeur adjoint, Responsable département fiscal BDO SA, Lausanne

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé, associé, membre du Directoire, Directeur Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse



Luis Annoni



Denis Boivin

Date

23.06.2020 8:00–9:00

Prix du séminaire

CHF 150.– non-membre
CHF 100.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 1 heure par EXPERTsuisse.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances